

## Lettre d'info octobre 2024



\*\*\*\*\*

L'ANCC organise l'assemblée générale le samedi 26 oct 2024 Port de l'Arsenal Bastille



### Modification des DPE et de leur impact sur les locations depuis avril 2024

La réforme du diagnostic de performance énergétique (DPE) d'avril 2024 s'applique depuis le 1er juillet 2024. La méthode de calcul est modifiée pour que les petits logements (jusqu'à 40 m²) soient moins pénalisés. Un simulateur permet de vérifier la nouvelle lettre des DPE existants.

#### Taux de TVA en 2024

Pour les travaux essentiels par exemple réparation du portail et l'interphone le taux est de  $10\,\%$ 

Pour les travaux énergétiques le taux est de 5.5%

Pour l'entretien des espaces verts le taux est de 20%

#### Prescription des factures d'eau et d'électricité

Votre fournisseur d'eau dispose d'un délai maximal pour vous adresser une facture correspondant à votre consommation d'eau.

Ce délai est de **quatre ans** si l'eau est distribuée en régie par un fournisseur public (art. L 1617-5 du Code général des collectivités territoriales).

Il est de **deux ans** seulement si l'eau est distribuée par une **entreprise privée** (art. L 218-2 du Code de la consommation).

# Formations d'octobre à décembre 2024 A la demande sur le thème que vous souhaitez par visio et en direct

#### Subventions travaux en 2024

#### MaPrimeRénov' Copropriété

C'est une aide de l'État pour la rénovation énergétique des copropriétés, accessible à tous les copropriétaires sous les conditions suivantes :

- elle doit être être immatriculée et à jour annuellement au registre national des copropriétés ;
- elle doit avoir au moins 75 % des lots (65 % pour les copropriétés de 20 lots ou moins) ou à défaut des tantièmes dédiés à l'usage d'habitation principale.

La copropriété doit réaliser des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 35 % ·

L'assistance à maîtrise d'ouvrage est obligatoire ; surcoût de MOE

L'attribution de l'aide est subordonnée à la production d'une évaluation énergétique de type DTG

L'aide dépend du coût des travaux, de la situation de la copropriété et du nombre de logements : elle finance de 30 % à 45 % du montant des travaux selon l'ambition de rénovation énergétique.

Il y a des problèmes pour le versement en fin de travaux.

#### L'éco-prêt à taux zéro (éco-ptz copropriété)

La copropriété doit être achevée depuis plus de deux ans à la date de début d'exécution des travaux.

L'éco-ptz « copropriétés » finance les travaux d'économies d'énergie réalisés sur les parties communes de la copropriété comme le toit.

Le syndic de copropriété peut souscrire l'éco-ptz « copropriétés » pour le compte du syndicat des copropriétaires. Il doit s'adresser à un établissement de crédit qui a signé un avenant à la convention avec l'État et la Société de Gestion des Financements et de la Garantie de l'Accession Sociale à la propriété (SGFGAS), sans garantie de l'État.

L'éco-ptz est un prêt sans intérêt. Il peut atteindre 30 000 euros par logement si le syndicat de copropriétaires décide de réaliser trois actions de travaux ou d'atteindre une performance énergétique globale minimale. Un seul éco-ptz « copropriétés » peut être mobilisé par bâtiment.

#### Eco PTZ individuel

En plus de l'éco PTZ copropriété, chaque copropriétaire peut demander l'éco PTZ individuel garanti par l'Etat, à condition de ne pas dépasser le plafond de 30 000 euros au titre d'un même logement.

#### Les CEE

Il existe aussi les CEE certificats d'économie d'énergie dont le simulateur est sur notre site

Enfin en fonction des régions, des aides de la commune ou de la métropole peuvent s'ajouter.

Contacter le service urbanisme

Objet de la formation	Objet de la formation Date et lieu	
COMPTABILITE	Sur YOUTUBE https://youtu.be/mjjdeeb0ewl	
Comment vérifier les documents comptables de la copropriété	Tous les samedis 10h-16h (sur inscription)  A la demande	

92Le financement des travaux93Les troubles de voisinage94Le changement de syndic95Le règlement de copropriété96Le paiement des charges97La loi ALUR98Les ascenseurs99Les parties communes100La centième101Les accès aux parties privatives102Les ASL103Résoudre les conflits à l'amiable104La mise en concurrence des syndics105La mise en concurrence des marchés106La rénovation énergétique107La loi ALUR108Le compte séparé109Le dégât des eaux110Le stationnement en copropriété111Les impayés112La procédure d'alerte113L'administrateur provisoire114Réussir son assemblée générale115Assurance en copropriété ou ASL116Les appels de charges117Le cahier des charges des ASL		
Le changement de syndic Le règlement de copropriété Le paiement des charges Le la loi ALUR Les ascenseurs Les ascenseurs Les parties communes Les accès aux parties privatives Les ASL Les ascenseurs Les ASL Les ASL Résoudre les conflits à l'amiable La mise en concurrence des syndics La mise en concurrence des marchés La rénovation énergétique Le dégât des eaux Le dégât des eaux Le stationnement en copropriété Les impayés La procédure d'alerte L'administrateur provisoire Réussir son assemblée générale Assurance en copropriété ou ASL Les appels de charges Le cahier des charges des ASL	92	Le financement des travaux
Le règlement de copropriété  Le paiement des charges  La loi ALUR  Les ascenseurs  Les parties communes  Les accès aux parties privatives  Les ASL  Les ASL  Résoudre les conflits à l'amiable  La mise en concurrence des syndics  La rénovation énergétique  La loi ALUR  Le compte séparé  Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	93	Les troubles de voisinage
Le paiement des charges  100 Les ascenseurs  100 La centième  101 Les accès aux parties privatives  102 Les ASL  103 Résoudre les conflits à l'amiable  104 La mise en concurrence des syndics  105 La mise en concurrence des marchés  106 La rénovation énergétique  107 La loi ALUR  108 Le compte séparé  109 Le dégât des eaux  110 Le stationnement en copropriété  111 Les impayés  112 La procédure d'alerte  113 L'administrateur provisoire  114 Réussir son assemblée générale  115 Assurance en copropriété ou ASL  116 Les appels de charges  117 Le cahier des charges des ASL	94	Le changement de syndic
La loi ALUR  Les ascenseurs  Les parties communes  Les accès aux parties privatives  Les ASL  Les ASL  Résoudre les conflits à l'amiable  La mise en concurrence des syndics  La rénovation énergétique  La loi ALUR  Le compte séparé  Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Le cahier des charges des ASL	95	Le règlement de copropriété
Les ascenseurs  99 Les parties communes  100 La centième  101 Les accès aux parties privatives  102 Les ASL  103 Résoudre les conflits à l'amiable  104 La mise en concurrence des syndics  105 La mise en concurrence des marchés  106 La rénovation énergétique  107 La loi ALUR  108 Le compte séparé  109 Le dégât des eaux  110 Le stationnement en copropriété  111 Les impayés  112 La procédure d'alerte  113 L'administrateur provisoire  114 Réussir son assemblée générale  115 Assurance en copropriété ou ASL  116 Les appels de charges  117 Le cahier des charges des ASL	96	Le paiement des charges
Les parties communes  La centième  Les accès aux parties privatives  Les ASL  Résoudre les conflits à l'amiable  La mise en concurrence des syndics  La mise en concurrence des marchés  La rénovation énergétique  La loi ALUR  Le compte séparé  Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  Le simpayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Le cahier des charges des ASL	97	La loi ALUR
La centième  Les accès aux parties privatives  Les ASL  Résoudre les conflits à l'amiable  La mise en concurrence des syndics  La mise en concurrence des marchés  La rénovation énergétique  La loi ALUR  La compte séparé  Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  Les impayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	98	Les ascenseurs
Les accès aux parties privatives Les ASL Résoudre les conflits à l'amiable La mise en concurrence des syndics La mise en concurrence des marchés La rénovation énergétique La loi ALUR Le compte séparé Le dégât des eaux Le stationnement en copropriété Les impayés La procédure d'alerte L'administrateur provisoire Réussir son assemblée générale Assurance en copropriété ou ASL Les appels de charges Le cahier des charges des ASL	99	Les parties communes
Les ASL  103 Résoudre les conflits à l'amiable  104 La mise en concurrence des syndics  105 La mise en concurrence des marchés  106 La rénovation énergétique  107 La loi ALUR  108 Le compte séparé  109 Le dégât des eaux  110 Les impayés  111 Les impayés  112 La procédure d'alerte  113 L'administrateur provisoire  114 Réussir son assemblée générale  115 Assurance en copropriété ou ASL  116 Les appels de charges  117 Le cahier des charges des ASL	100	La centième
103 Résoudre les conflits à l'amiable 104 La mise en concurrence des syndics 105 La mise en concurrence des marchés 106 La rénovation énergétique 107 La loi ALUR 108 Le compte séparé 109 Le dégât des eaux 110 Le stationnement en copropriété 111 Les impayés 112 La procédure d'alerte 113 L'administrateur provisoire 114 Réussir son assemblée générale 115 Assurance en copropriété ou ASL 116 Les appels de charges 117 Le cahier des charges des ASL	101	Les accès aux parties privatives
La mise en concurrence des syndics  La mise en concurrence des marchés  La rénovation énergétique  La loi ALUR  Le compte séparé  Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  Les impayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	102	Les ASL
La mise en concurrence des marchés  La rénovation énergétique  La loi ALUR  Le compte séparé  Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  Les impayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	103	Résoudre les conflits à l'amiable
La rénovation énergétique  La loi ALUR  Le compte séparé  Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  Les impayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	104	La mise en concurrence des syndics
La loi ALUR  Le compte séparé  Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  Les impayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	105	La mise en concurrence des marchés
Le compte séparé Le dégât des eaux Le stationnement en copropriété Les impayés La procédure d'alerte L'administrateur provisoire Réussir son assemblée générale Assurance en copropriété ou ASL Les appels de charges Le cahier des charges des ASL	106	La rénovation énergétique
Le dégât des eaux  Le stationnement en copropriété  Les impayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	107	La loi ALUR
Le stationnement en copropriété  Les impayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	108	Le compte séparé
Les impayés  La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	109	Le dégât des eaux
La procédure d'alerte  L'administrateur provisoire  Réussir son assemblée générale  Assurance en copropriété ou ASL  Les appels de charges  Le cahier des charges des ASL	110	Le stationnement en copropriété
113 L'administrateur provisoire  114 Réussir son assemblée générale  115 Assurance en copropriété ou ASL  116 Les appels de charges  117 Le cahier des charges des ASL	111	Les impayés
114 Réussir son assemblée générale 115 Assurance en copropriété ou ASL 116 Les appels de charges 117 Le cahier des charges des ASL	112	La procédure d'alerte
115 Assurance en copropriété ou ASL 116 Les appels de charges 117 Le cahier des charges des ASL	113	L'administrateur provisoire
116 Les appels de charges 117 Le cahier des charges des ASL	114	Réussir son assemblée générale
117 Le cahier des charges des ASL	115	Assurance en copropriété ou ASL
· ·	116	Les appels de charges
	117	Le cahier des charges des ASL
La gestion des archives	118	La gestion des archives
119 Travaux : Quoi faire ?	119	Travaux : Quoi faire ?
120 Méthode de reprise d'un syndicat ou une ASL	120	Méthode de reprise d'un syndicat ou une ASL
121 Tenir une assemblée pendant et après le confinement	121	Tenir une assemblée pendant et après le confinement
Les mises aux normes 1er partie Administrative	122	Les mises aux normes 1er partie Administrative
Les mises aux normes 2ème partie Technique	123	Les mises aux normes 2ème partie Technique

# MODÈLES et GRILLES de lecture

Le formalisme de la copropriété est à votre portée grâce à la série de modèles et de grilles de lecture que l'ANCC a mise en place, à jour des dernières évolutions législatives et réglementaires.

	Tarif adhérent (TTC)	Tarif non adhérent (TTC)		
MODÈLES				
Règlement de copropriété type*	100 euros	150 euros		
Convocation en assemblée générale – pouvoir en assemblée générale*	10 euros	15 euros		
Pouvoir en assemblée générale - feuille de présence Calcul des règles de majorité*	10 euros	15 euros		
Procès-verbal d'assemblée générale *	10 euros	15 euros		
Conseil syndical : charte de fonctionnement - compte-rendu*	10 euros	15 euros		
Passage en syndicat coopératif - ordre du jour (schémas de fonctionnement) *	10 euros	15 euros		
Carnet d'entretien*	10 euros	15 euros		
Bordereau de remise des archives*	10 euros	15 euros		
GRILLES DE LECTURE (uniquement en format papier ou pdf)				
Appel de charges*	5 euros	7 euros		
Injonction de payer - déclaration au greffe	5 euros	7 euros		
Contrat type de syndic non professionnel*	10 euros	15 euros		
Questionnaires en vue de la vente de lot(s)*	10 euros	15 euros		
Annexes comptables vierges*	10 euros	15 euros		

\*Documenta relatifa à la copropriété

☐ Je règle par chèque à l'ordre de l'ANCC

Je règle par virement

(l'adresse quand même le bulletin de commande et j'indique sur le virement mon nom et prénom) :

Adressez votre commande par voie postale à notre siège : 5, rue Firmin Gémier 75018 Paris, Ou par courriel à contactidance.tr.

Nota : les trais d'attranchissement seront facturés en plus au coût réel.

ETABLISSEMENT QUICHET N° COMPTE CLE RIB 20041 01012 3735139Z033 13

FR19 2004 1010 1237 3513 9Z03 313 PSSTERPPSCE

Stable do Coupte - Account Orace BLE FIRMIN GEMER

SAJUS

ORLEANS LA 9CE CENTRE FINANCIER 1 RUE EDOCARD BRANLY LA SOURCE 4990 LA SOURCE CEDEX 9